TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.798.300 Euros
Siège social : "Le Premium" - 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956.508.469 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

I - ACTIVITE DU GROUPE

A – Filiales et participations

A.1 - Intégration globale

- SA A. COGNARD TRANSPORTS (filiale à 99,77 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 10 411 001 euros contre 11 088 122 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 261 776 euros contre un bénéfice de 474 928 euros l'exercice précédent.

- SA FATTON CANADA (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 2 651 429 euros contre 3 020 742 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 86 462 euros contre un bénéfice de 108 197 euros l'exercice précédent.

- SA FATTON NEW YORK (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élève à 15 269 067 euros contre 17 317 754 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 348 144 euros contre 438 970 euros lors de l'exercice précédent.

- SA FATTON NATIONAL (filiale à 99,78 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élève à 569 765 euros contre 509 213 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 Décembre 2023 se solde par un bénéfice de 52 680 euros contre un bénéfice de 124 579 euros l'exercice précédent.

- SAS GERY CONTAINERS SERVICES (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 568 102 euros contre 1 701 365 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 15 024 euros contre un bénéfice de 23 831 euros l'exercice précédent.

- SA FATTON LOGISTICA (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à s'élève à 372 467 euros contre 488 272 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 6 058 euros contre un bénéfice de 13 812 euros l'exercice précédent.

- SA FATTON THAILAND Portage (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 2 018 086 euros contre 3 098 480 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 35 157 euros contre un bénéfice de 124 992 euros l'exercice précédent.

- SARL PARCEL BY PEOPLE – P by P (filiale à 54,87 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 200 000 euros contre 185 000 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 6 982 euros contre un bénéfice de 6 534 euros l'exercice précédent.

- SARL NEXT TRANSPORTS LOGISTIQUE (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 3 164 850 euros contre 4 812 118 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 45 239 euros contre un bénéfice de 163 782 euros l'exercice précédent.

- FINE AND FAST (filiale à 52,25 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 326 350 euros contre à 1 227 826 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 116 739 euros contre un bénéfice de 204 095 euros l'exercice précédent.

- FATTON & Co (filiale à 100 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 6 945 873 euros contre 6 490 174 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte de -172 177 euros contre une perte de -274 647 euros l'exercice précédent.

- FATTON VIETNAM (filiale à 95,24 %)

Au cours du dernier exercice, cette société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 036 074 euros contre 2 566 874 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat net comptable se solde par une perte de -3 702 euros contre 270 888 euros pour l'exercice précédent.

A.2 - Intégration proportionnelle

- ARIVA ILE MAURICE (filiale à 25,53 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 19 437 376 euros et son résultat net comptable se solde par un bénéfice de 1 142 084 euros.

- FATTON ARIVA SOUTH AFRICA (filiale à 50 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 4 291 448 euros contre 2 756 172 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 383 788 euros contre un bénéfice de 218 829 euros l'exercice précédent.

- FATTON LOGISTICS INDE (filiale à 50 %)

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024, cette société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 417 425 euros contre 1 013 774 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 mars 2024 se solde par un bénéfice de 70 698 euros contre 43 528 euros pour l'exercice précédent.

➢ CAIRN LOGISTIQUE (filiale à 50 %)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'une durée exceptionnelle de 11 mois, cette société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 625 535 euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte de -482 519 euros.

A.3 – Mise en équivalence (% de détention et de contrôle inférieur à 50 %)

➢ SAS SOLOG MARKETING (filiale à 24 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 2 644 749 euros contre 2 724 399 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 154 250 euros contre un bénéfice de 173 661 euros l'exercice précédent.

➢ FATTON TAIWAN (filiale à 31,75 %)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 5 148 947 euros contre 7 351 843 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 48 008 euros contre un bénéfice de 88 989 euros pour l'exercice précédent.

B – Principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

Néant.

C – Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

II – RESULTAT DU GROUPE

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un résultat global de 1 780 K€ (part de groupe) contre 4 051 K€ (part de groupe) pour l'exercice précédent.

Le Président du Directoire
M. Sylvain FATTON

TRANSPORTS P. FATTON

131 Boulevard de Stalingrad

69100 Villeurbanne

RCS LYON 956 508 469

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société TRANSPORTS P. FATTON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TRANSPORTS P. FATTON relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les paragraphes suivants :

- Paragraphe Note 6 - I de l'annexe des comptes consolidés concernant la dépréciation des écarts d'acquisition,
- Paragraphe Note 2 - III - 6 de l'annexe des comptes consolidés concernant la comptabilisation des Impôts Différés Actifs au 31 Décembre 2023.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Dans le cadre des principes de consolidation du groupe, nous avons été conduits à recouper les données consolidées avec celles des sociétés membre du groupe en nous assurant que les retraitements et éliminations présentées dans l'annexe étaient conformes aux règles comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rillieux la Pape, le 24 Juin 2024

Pour SAS ORIAL Co-Commissaire aux Comptes	*Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES Co-Commissaire aux Comptes*
Jean-Paul BOUVARD Commissaire aux Comptes	*Olivier EMONARD Commissaire aux Comptes*

FATTON

GROUPE TRANSPORTS P. FATTON

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le PREMIUM 131 Boulevard Stalingrad

69624 VILLEURBANNE CEDEX

SIRET 956 508 469 00452

FATTON

BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF en KEuros	31/12/2023	31/12/2022
Actif Immobilisé	**8 297**	**6 864**
Immobilisations incorporelles	1 914	1 995
Dont écart d'acquisition positif	*877*	*877*
Immobilisations corporelles	4 704	3 327
Immobilisations financières	1 679	1 542
Titres mis en équivalence	494	477
Actif Circulant	**36 164**	**47 135**
Stocks et encours	253	195
Clients et comptes rattachés	23 848	33 780
Autres créances et comptes de régularisation	5 130	4 852
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	6 933	8 308
TOTAL DE L'ACTIF	**44 460**	**53 999**

BILAN PASSIF en KEuros	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres (part du groupe)	**12 368**	**11 389**
Capital social	1 798	1 798
Primes	592	592
Réserves et résultat consolidés	10 104	9 040
Autres	-126	-41
Intérêts Minoritaires	**267**	**224**
Provisions	**68**	**70**
Dont écart d'acquisition négatif		
Dettes	**31 757**	**42 316**
Emprunt et dettes financières	6 752	9 042
Fournisseurs et comptes rattachés	16 793	21 831
Autres dettes et comptes de régularisation	8 212	11 443
TOTAL PASSIF	**44 460**	**53 999**

FATTON

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT en KEuros	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	**137 721**	**219 443**
Autres produits d'exploitation	1 769	2 223
Achats consommés	-100 828	-179 609
Charges de personnel	-22 204	-22 548
Autres charges d'exploitation	-10 405	-10 125
Impôts et taxes	-1 148	-1 222
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 883	-2 356
Résultat d'exploitation avant dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition	**3 022**	**5 806**
Dotations aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotation aux amort. et dépré. des écarts d'acquisition	**3 022**	**5 806**
Charges et produits financiers	**-190**	**-420**
Charges et produits exceptionnels	**-254**	**32**
Impôts sur les résultats	-786	-1 311
Résultat net des entités intégrées	**1 792**	**4 108**
QP dans les résultats des entités mises en équivalence	52	70
Résultat des Sociétés En Cours de Cession		
Résultat net de l'ensemble consolidé	**1 845**	**4 178**
Intérêts minoritaires	-65	-127
Résultat net (Part du Groupe)	**1 780**	**4 051**

FATTON

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	31/12/23	31/12/22
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	**1 845**	**4 178**
Dotations aux amortissements et provisions	1 530	1 223
Reprises aux amortissements et provisions	-2	-151
Plus et moins-values de cession	-106	-78
Résultat des sociétés Mises en Equivalence	-52	-70
Dividendes des sociétés en MEE		51
Impôts différés	183	-192
Augmentation des intérets courus	4	3
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	72	
Capacité d'autofinancement	**3 473**	**4 963**
Variation des stocks	-59	-60
Variation des créances clients	9 787	10 607
Variation des autres créances et comptes de régularisation	-451	1 238
Variation des dettes fournisseurs	-4 932	-7 513
Variation des autres dettes et comptes de régularisation	-3 221	200
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	**1 124**	**4 472**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**4 597**	**9 435**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-90	-65
Acquisition d'immobilisations corporelles	-2 600	-1 372
Acquisition d'immobilisations financières	-344	-114
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations	**-3 034**	**-1 552**
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	127	90
Cession et Réduction d'immobilisations financières	237	139
Flux liés aux cessions d'immobilisations	**364**	**228**
Trésorerie nette/ acquisitions et cessions de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-2 669**	**-1 323**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	-723	-619
Variation des comptes courants	-187	14
Encaissements provenant des augmentations d'emprunts	1 444	989
Remboursement des emprunts	-2 153	-1 286
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-1 619**	**-903**
VARIATION DE TRESORERIE	**309**	**7 209**
Incidence des variations de taux de change	-58	16
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**5 958**	**-1 267**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**6 209**	**5 958**
Disponibilités	6 933	8 308
Concours Bancaires Courants	-725	-2 350
Détail de la Trésorerie à la clôture	**6 209**	**5 958**

FATTON

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 6

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION 6
I. Référentiel et principes comptables appliqués 6
II. Modalités de consolidation 6
III. Méthodes et règles d'évaluation 8

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION 12

NOTE 4 COMPARABILITE DES COMPTES 13
I. Variations de périmètre 13
II. Changements comptables 13

NOTE 5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 13
I. Chiffre d'affaires et Autres Produits d'exploitation 13
II. Autres Produits d'exploitation 14
III. Achats consommés et autres charges d'exploitation 14
IV. Charges de personnel et effectifs 14
V. Dotations aux amortissements et provisions 15
VI. Résultat Financier 15
VII. Résultat Exceptionnel 15
VIII. Impôts sur les résultats 16

NOTE 6 NOTES RELATIVES AU BILAN 17
I. Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition 17
II. Immobilisations corporelles 18
III. Immobilisations financières 19
IV. Stocks et en-cours 19
V. Clients et Comptes rattachés 19
VI. Autres créances et comptes de régularisation 20
VII. Valeurs mobilières de placement et trésorerie 20
VIII. Tableau de variation des capitaux propres consolidés 21
IX. Provisions 21
X. Dettes financières 21
XI. Fournisseurs, Autres dettes et comptes de régularisation 22

NOTE 7 AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LES TEXTES 22
I. Rémunération des organes de direction 22
II. Evènements postérieurs à la clôture 23
III. Engagements hors bilan 23
IV. Information sur les parties liées 23

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Après une année 2022 exceptionnelle, le chiffre d'affaires est logiquement en retrait, ainsi que le bénéfice.
- Baisse de l'endettement financier net du groupe

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION

Les comptes individuels de toutes les entités constituant le groupe couvrent une période de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2023.

I. REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Les principes et méthodes comptables utilisés par le Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables applicables aux comptes individuels, sont retraités pour être mis en harmonie avec les principes comptables du Groupe tels qu'ils sont décrits aux paragraphes ci-dessous. Les transactions et comptes réciproques significatifs entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Les états financiers consolidés du groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros.

II. MODALITES DE CONSOLIDATION

1 DATE DE CLOTURE

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2023 sauf pour ARIVA LTDE dont la clôture est le 30 juin 2023 et pour FATTON LOGISTICS INDE dont la clôture est le 31 mars 2024. Pour cette dernière, une situation intermédiaire a été obtenue au 31 décembre 2023.

2 METHODES DE CONSOLIDATION

Participations dans les filiales sous contrôle exclusif
Les entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles le Groupe a le pouvoir d'exercer un contrôle exclusif sur les activités, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Participations dans les filiales sous contrôle conjoint
Les entreprises dans lesquelles le groupe exercice un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Participations dans les filiales sous influence notable
Les entreprises dans lesquelles le groupe possède, directement ou indirectement, moins de 50 % des droits de vote et sur lesquelles il exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence.

3 ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et les capitaux propres retraités des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

La direction du groupe estime qu'il n'existe pas, à la clôture, d'indice de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition antérieurs à la première consolidation n'ont pas été constatés. A compter de cette date, les écarts d'acquisition sont déterminés et amortis sur une durée qui peut varier conformément aux recommandations de la CNCC. Leur valeur nette est de 877 198 € au 31 décembre 2023.

4 CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

a) Monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie de fonctionnement »).
Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des transactions :

- en exploitation pour les opérations commerciales (achats ou ventes) ;
- en financier pour les opérations financières (placements..).

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture.
Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres.

c) Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

d) Taux utilisés dans la consolidation

Les taux de conversion utilisés dans le cadre de la préparation des comptes consolidés ont été les suivants :

	31/12/2023		31/12/2022	
	Taux Clôture	**Taux Moyen**	**Taux Clôture**	**Taux Moyen**
FATTON CANADA INC	1,4642	1,4595	1,4556	1,3703
FATTON NEW YORK INC	1,1050	1,0815	1,0666	1,0583
ARIVA LTEE ILE MAURICE	48,6500	48,7425	49,6000	49,4450
FATTON TAIWAN CO	33,8000	33,7500	31,5300	32,8442
FATTON THAILAND	37,9700	37,6328	36,8350	36,8618
ARIVA SOUTH AFRICA	20,3477	19,9543	18,0986	17,2097
FATTON LOGISTICS INDE	91,9045	89,3248	88,1710	82,7145
FATTON VIETNAM	26 785,5900	25 850,1566	25 994,1300	27 046,0683

III. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, les sociétés du groupe ont procédé à une étude de la valeur actuelle de leurs actifs incorporels.
La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par les sociétés.

L'origine des fonds de commerce est la suivante :

Fonds de Commerce	Reçus en apport	Achetés
Fatton	380	180
Congnard		0
Fatton National		155
Total	**380**	**335**

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des logiciels amortis linéairement sur une durée d'utilisation moyenne de 12 mois.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût historique d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Agencements des terrains	10 ans
Constructions	10 - 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 -10 ans
Matériel et outillage industriels	5 - 10 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de transport	2 - 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 - 10 ans

Les biens financés en location financement selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessous. La dette correspondante est inscrite au passif.

La durée d'amortissement des biens en crédit-bail, pour mieux se rapprocher de la réalité économique et de la durée d'utilisation réelle des véhicules concernés, a été estimée à 6 ans. La durée d'amortissement des contrats de location (sans option d'achat) qui ont été assimilés à des locations financières correspond à la durée du contrat de location.
Les sociétés concernées par ces retraitements sont TRANSPORTS P. FATTON, FATTON NATIONAL et Transports COGNARD et FATTON & CO.

3 TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDES ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan pour leur valeur brute, soit au coût d'acquisition, soit à leur valeur d'apport, majorée des frais accessoires. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation car la participation du groupe est inférieure à 20 % ou parce qu'il y a absence de contrôle ou d'influence notable exercée sur elles par le groupe. Le détail des titres non consolidés

figure en note 2. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en fonction de la valeur d'utilité de ces participations.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4 STOCKS ET EN-COURS

Ces stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, premier sorti ».
Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée à chaque fois qu'une perte de valeur est identifiée.

5 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont enregistrées pour leur montant nominal taxes comprises.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de la situation juridique et financière de chaque débiteur, est inférieure à la valeur nominale.

6 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET IMPOSITION DIFFEREE

La situation fiscale latente des sociétés françaises consolidées a été analysée pour rattacher à chaque exercice comptable la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu de décalages dans le temps pouvant exister entre l'exercice d'enregistrement de certaines opérations et celui de leur incidence fiscale effective.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant :

- du décalage dans le temps entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges,
- des actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales reportables (déficits fiscaux) dont la récupération semble probable,
- des retraitements pratiqués en consolidation (retraitement des locations financières, ...).

Les activations correspondantes sont évaluées le cas échéant sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les cinq exercices suivants celui de l'arrêté (ce point étant applicable aux sociétés FATTON & CO et NEXT TRANSP. & LOGISTIQUE). Des compléments sont apportés dans le paragraphe VIII.

Sur l'exercice 2023, compte tenu des perspectives de la société FATTON & Co, et par prudence, il a été décidé de ramener l'impôt différé actif comptabilisé en 2022 d'une valeur de 318 K€ à 160 K€.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture. Au 31 décembre 2023, les taux d'imposition utilisés s'élèvent à 25 % pour les sociétés françaises.

En application du règlement 2020.01, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés par entité fiscale. La société Transports P. Fatton a opté pour le régime d'intégration fiscale dont le périmètre comprend également les sociétés Fatton National, Transports Cognard et Fatton & Co.

7 TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est composée des caisses, des dépôts à vue dans les banques, des placements à court terme très liquides (valeurs mobilières de placement), nets des découverts bancaires.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Dans le bilan, les découverts bancaires sont inclus dans les dettes financières.

8 PROVISIONS

Des provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit des tiers, sans contrepartie au moins équivalente pour la société lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.
Les engagements de départs en retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision mais figurent en engagements hors bilan.

9 PRODUITS - RECONNAISSANCE DES REVENUS

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant,
- Et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et des déductions faites des ventes intragroupes.

10 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

11 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont reclassées pour leur montant net d'impôt dans les réserves consolidées du Groupe le cas échéant.

12 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre l'ensemble des éléments qui, du fait de leur nature ou de leur montant, ne peuvent pas être rattachés aux activités récurrentes de l'entreprise.

13 OPERATIONS INTRA-GROUPES

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées à chaque fois qu'elles étaient significatives.
Outre les distributions de dividendes, elles comprennent pour l'essentiel des ventes de marchandises, des prestations de services ou des avances de trésorerie.

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation

Nom de la société	Adresse	Au 31 déc 2023			Au 31 déc 2022		
		% Cont.	% Int.	Méth.	% Cont.	% Int.	Méth.
SA FATTON Transports (société mère)	131 Bd Stalingrad 69624 Villeurbanne Cedex	Consolidante			Consolidante		
SA Cognard Transports	557 rue Clément Ader BP 35 42153 RIORGES	99,77%	95,77%	IG	99,77%	95,77%	IG
Transports FATTON CANADA INC	800 Stuart-Graham Sud, DORVAL (Québec) CANADA	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FATTON INC. NEW YORK	155-11 146 H. Avenue Jamaica NEW YORK 11434 ETATS UNIS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FATTON NATIONAL SA	ZAC de Satolas Green, 69330 PUSIGNAN	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Gery Container's Services SAS	17 Avenue du 24 août 1944, 69960 CORBAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARIVA LTEE	Ile Maurice	25,53%	25,53%	IP	25,53%	25,53%	IP
FATTON TAIWAN CO	Taipei TAIWAN	31,75%	31,75%	MEE	31,75%	31,75%	MEE
FATTON LOGISTICA	Barcelona, Espagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FATTON THAILAND	Bangkok, THAILAND	100%*	50,00%	IG	100%*	50,00%	IG
SOLOG SAS	131 BD Stalingrad 69100 Villeurbanne	24,00%	24,00%	MEE	24,00%	24,00%	MEE
PARCEL BY PEOPLE	219 Rue Clément Ader, 42153 RIORGES	54,87%	52,67%	IG	54,87%	52,67%	IG
Next Transp. & Logistique	183 Rte des négociants Sardes, 06510 CARROS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FATTON Ariva South Africa	PO BOX 274 PRETORIA	50,00%	50,00%	IP	50,00%	50,00%	IP
SAS FINE AND FAST	ZAC de Satolas Green, 69330 PUSIGNAN	52,25%	52,25%	IG	52,25%	52,25%	IG
FATTON LOGISTICS INDE	Shailendra Techno Park n°116 Whitefield, Bangalore 560066	50,00%	50,00%	IP	50,00%	50,00%	IP
FATTON & CO	ZAC de Satolas Green, Rue du puit, 69330 PUSIGNAN	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FATTON LOGISTICS VIETNAM		95,24%	95,24%	IG	95,24%	95,24%	IG
CAIRN LOGISTIQUE	131 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE	50,00%	50,00%	IP	NC	NC	NC

()* pourcentage retenu avec portage de titres

Sociétés non consolidées

Dénomination	Adresse	Valeur chez FATTON €	Activité	% contrôle
FORCE EDC	51 Rue François 1er, 75008 PARIS	17 889		3,4%
COLYGROUP	28 chemin Chassagnon, 69200 Vénissieux	76	Coopérative de groupage	1,5%
NOVATRANS	21 Rue Rochers, 75008 PARIS	349	Commissionnaire de transport	0,0%
CNC	20 Rue Hector Malot, 75012 PARIS	3 964	Transports	0,1%
PACCON		16 660		16,7%
FMD	73 Avenue Jean Lolive, 91300 MONTREUIL	1 056	Matériel de déménagement	0,6%
LA CUCINA	18 Rue Kleber, 92130 ISSY MOULINEAUX	9 920	Restauration rapide	16,0%
SGFE SARL	131 Bd Stalingrad, 69100 Villeurbanne	100	Société immobilière	5,0%
SCI 14 RDC 2020	131 Bd Stalingrad, 69100 Villeurbanne	375	Société immobilière	37,5%
France EXPRESS	24/26 Rue du Contentin, 75015 PARIS	15 896	GIE	1,0%
Pôle Rhône Alpes	6 Rue Lionel Terray, 69740 GENAS	40 800	Logistique	7,0%
TOTAL		**107 085**		

NOTE 4 COMPARABILITE DES COMPTES

I. VARIATIONS DE PERIMETRE

Souscription au capital de la société CAIRN LOGISTIQUE à hauteur de 50%. Cette société est consolidée par intégration proportionnelle.

II. CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant.

NOTE 5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

I. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Production vendue (Services et Travaux)	137 721	219 443	-81 722	-37%
Montant net du chiffre d'affaires	**137 721**	**219 443**	**-81 722**	**-37%**

II. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

La ventilation des produits d'exploitation est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Reprises sur provisions	142	307	-165	-54%
Transfert de charges	970	846	124	15%
Gains de change /Créances & Dettes comm.	550	960	-410	-43%
Autres produits	107	109	-3	-3%
Total des Autres Produits	**1 769**	**2 223**	**-454**	**-20%**

III. ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Achats de matières premières et autres achats	2 640	2 748	-108	-4%
Variation de stocks	-59	-60	2	-3%
Achats d'études et prestations (*)	98 246	176 922	-78 675	-44%
Total des achats consommés	**100 828**	**179 609**	**-78 782**	**-44%**
Loyers et charges locatives	3 660	3 136	525	17%
Entret. et réparations	1 324	1 175	149	13%
Primes d'assurance	973	1 214	-241	-20%
Personnel extérieur	627	659	-32	-5%
Rémunérations d'intermédiaires	1 228	853	375	44%
Transport de biens et transp.	42	45	-4	-8%
Autres charges externes	1 905	1 796	110	6%
Autres charges de gestion courante	360	652	-292	-45%
Pertes de change/Créances & dettes comm.	286	595	-310	-52%
Total des autres charges	**10 405**	**10 125**	**280**	**3%**

IV. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Salaires et Traitements	16 439	15 793	645	4%
Charges sociales du Personnel	5 622	5 930	-308	-5%
Participation des salariés	143	824	-681	-83%
Total des charges de personnel	**22 204**	**22 548**	**-344**	**-2%**

L'effectif salarié du groupe se présente de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	72	68
Employés et agents de maitrise	474	484
Ouvrier	97	89
Total	**643**	**641**

V. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Dot. aux amortissements sur immob.	1 529	1 223	307	25%
Dot. aux dépréciations sur actif circulant	354	1 133	-779	-69%
Total des Dot. aux amort. et prov.	**1 883**	**2 356**	**-472**	**-20%**

VI. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier net s'analyse comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
De participations	110	76	34	45%
Autres intérêts et produits assimilés	40	40	0	0%
Reprises/prov. & dépréc.&transf. de char		33	-33	-100%
Différences positives de change	2		2	
Total des Produits Financiers	**153**	**149**	**4**	**3%**
Intérêts et charges assimilées	342	569	-226	-40%
Total des Charges Financières	**342**	**569**	**-226**	**-40%**
Résultat Financier	**-190**	**-420**	**230**	**-55%**

Les charges d'intérêts et assimilées correspondent principalement aux intérêts sur les dettes financières.

VII. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Sur opérations de gestion	1	3	-2	-61%
Sur opérations en capital	147	90	57	64%
Reprises/amort.,dépréc.,prov. & Tranf. de ch.	2	118	-116	-98%
Total des Produits Exceptionnels	**150**	**210**	**-60**	**-29%**
Sur opérations de gestion	363	166	196	118%
Sur opérations en capital	40	11	29	259%
Total des Charges Exceptionnelles	**403**	**178**	**226**	**127%**
Résultat Exceptionnel	**-254**	**32**	**-286**	**-882%**

Les opérations en capital concernent essentiellement des ventes d'immobilisations.

VIII. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La ventilation des impôts inscrits au compte de résultat est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022	Var.	%
Impôts dûs sur les bénéfices	603	1 503	-900	-60%
Impôts différés	183	-192	376	-195%
Total Impôts sur les bénéfices	**786**	**1 311**	**-524**	**-40%**

La charge d'impôts courants est égale au montant d'impôts sur les bénéfices dû aux administrations fiscales au titre de l'exercice considéré, en application des règles et des taux en vigueur.

La charge d'impôts différés est déterminée conformément à la méthode décrite dans le paragraphe 6 en page 10.

La ventilation des impôts inscrits au bilan est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Décalages Temporaires	51	226
Retraitements de Consolidation	-64	-113
Impôts Différés sur Activation de déficits fiscaux	261	319
Impôts différés sur Ecarts d'évaluation		
Soit un Impôt différé net Global de:	**248**	**432**

Impôts différés Actif au Bilan	249	432
Impôts différés Passif au Bilan	-1	

Au cours de l'exercice :

- Compte tenu des perspectives favorables liées à la société NEXT TRANSP. & LOGISTIQUE, il a été décidé de comptabiliser l'impôt différé actif portant sur les déficits fiscaux de 408 K€ en produits d'impôt en 2023 (soit un produit de 102 K€),
- En raison de la signature d'un contrat significatif chez FATTON & CO, il avait été estimé en 2022 que le déficit fiscal reportable pourrait être récupéré sur un délai de 5 ans selon le prévisionnel établi; ce déficit avait donc fait l'objet d'une activation complète pour une valeur de 319 K€ en 2022. En 2023, compte tenu du retard constaté sur le prévisionnel, il a été décidé, par prudence de réduire cet impôt différé de 50% à 159 K€ (soit une charge d'impôt de 159 K€).

Taux d'impôt effectif

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

	31/12/2023
Résultat net consolidé	1 845
Impôt sur les bénéfices (un signe "+" signifie une charge)	786
Résultat consolidé avant impôt	**2 631**
Annulation des bénéfices des sociétés étrangères soumis à des taux différents	-1 337
Décalages Permanents (issus des comptes individuels ou consolidés)	147
Résultat soumis au taux Normal	**1 441**
Valeur du déficit et des retraitements n'ayant fait l'objet d'aucune activation	**402**
Soit valeur du Résultat réellement soumis au taux normal	**1 843**
Soit Imposition théorique	**461**
Imposition sociétés étrangères	326
Soit Imposition Réelle	**786**

NOTE 6 NOTES RELATIVES AU BILAN

I. ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition total est affecté aux sociétés de la façon suivante :

Nom des Filiales	ECART D'ACQUISITION BRUT				AMORTISSEMENTS			
	31/12/22	Aug.	Dim.	31/12/23	31/12/22	Aug.	Dim.	31/12/23
Fatton National	650			650	650			650
Next Transp. Log.	546			546	0			0
Fine And Fast	117			117	0			0
Fatton And CO	213			213	0			0
MONTREAL	2			2	2			2
GERY V1	23			23	23			23
GERY V2	105			105	105			105
Total	**1 657**	**0**	**0**	**1 657**	**779**	**0**	**0**	**779**

L'écart d'acquisition de la société FATTON & CO n'a pas été déprécié au cours de l'exercice, malgré les difficultés de la filiale. En effet, un contrat significatif a été signé en octobre 2023, et celui-ci devrait produire ses effets en 2024.

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements au cours de la période se présentent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
ECARTS D'ACQUISITION	**1 657**						**1 657**
Conc. brevets droits simil.	1 825	88				0	1 913
Fonds commercial	714						714
Autres Immob. incorporelles	30	2	0			1	32
TOTAL IMMOB. INC	**4 226**	**90**	**0**			**0**	**4 316**

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
ECARTS D'ACQUISITION	**779**						**779**
Conc. brevets droits simil.	1 425	171				0	1 595
Autres Immob. incorporelles	27	1	0			0	28
TOTAL AMORT DEPR. INC.	**2 231**	**172**	**0**			**0**	**2 402**

IMMOB. INC. NETTES	**1 995**	**-82**				**0**	**1 914**

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des différentes catégories d'immobilisations corporelles se présentent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Terrains	58						58
Constructions	889	43					931
Installations techniques,mat. et out.	1 012	263					1 274
Autres Immob. corporelles	11 445	2 295	-669		576	-1	13 646
Immob. en cours	3				-3		
TOTAL IMMOB. CORP	**13 406**	**2 600**	**-669**		**573**	**-1**	**15 909**
Dont Biens Pris en Leasing	6 478	587	-429		573		7 208

AMORT. & DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Terrains	58						58
Constructions	759	29					788
Installations techniques,mat. et out.	786	90					877
Autres Immob. corporelles	8 477	1 238	-635		409	-6	9 483
TOTAL AMORT DEP. IMM. CORP	**10 080**	**1 358**	**-635**		**409**	**-6**	**11 206**
Dont Biens Pris en Leasing	5 346	669	-429		404		5 990

IMMOB. CORP. NETTES	**3 327**	**1 242**	**-34**		**163**	**5**	**4 704**

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées des éléments suivants :

VALEURS BRUTES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Participations évaluées MEE	477			18			494
Autres participations	107		0				107
Créances rattachées à des participations	360	314	-48			1	627
Autres immob. financières	608	30	-176			-2	460
TOTAL IMMOB. FIN.	**1 552**	**344**	**-224**	**18**		**0**	**1 689**

DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Autres participations	10						10
TOTAL IMMOB. FIN.	**10**						**10**

IMMOB. FIN. NETTES	1 542	344	-224	18		0	1 679

V. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks se présentent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Matières premières	253		253	195		195
Stocks	**253**		**253**	**195**		**195**

VI. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients se présentent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Clients et Comptes Ratt.	20 931		20 931	30 058		30 058
Clients Factures à Etablir	2 747		2 747	3 427		3 427
Clients Douteux	2 471	-2 302	169	2 399	-2 104	294
Total Clients	**26 149**	**-2 302**	**23 848**	**35 884**	**-2 104**	**33 780**

VII. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances et comptes de régularisations se présentent comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette	Val. Brute	Dépréciat.	Valeur Nette
Av. et Ac. versés/comm.	2		2			
Personnel	6		6	5		5
Organismes sociaux	10		10	11		11
Créances fiscales (hors IS)	5		5			
Créance Impôts Sociétés	1 150		1 150	245		245
TVA	1 668		1 668	1 837		1 837
Comptes Courant				17		17
Autres créances	504		504	749		749
Fournisseurs	24		24	2		2
Actif d'Impôt Différé	249		249	432		432
Charges con. d'avance	1 512		1 512	1 556		1 556
Total Autres Créances et Comptes. de Régul.	**5 130**		**5 130**	**4 852**		**4 852**

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

VIII. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

La trésorerie nette se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	6 933	8 308
Trésorerie Active	**6 933**	**8 308**
Concours Bancaires	-725	-2 350
Trésorerie Passive	**-725**	**-2 350**
Trésorerie Nette	**6 209**	**5 958**

IX. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Le capital social de 1 798 k€ est divisé en 17 980 actions de 100 € chacune.

	Capital	Primes	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion Groupe	Total Part du Groupe	Total Intérêts Mino.	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2022	**1 798**	**592**	**4 989**	**4 051**	**-41**	**11 389**	**224**	**11 613**
Affectation résultat 2022			4 051	-4 051				
Résultat consolidé 2023				1 780		1 780	65	1 845
Ecarts de conversion					-85	-85	0	-86
Dividendes			-701			-701	-21	-723
Autres mouvements			-15			-15		-15
Situation au 31/12/2023	**1 798**	**592**	**8 324**	**1 780**	**-126**	**12 368**	**267**	**12 635**

X. PROVISIONS

Les provisions s'analysent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Provisions pour risques	70	0	-2				68
Total des provisions	**70**	**0**	**-2**				**68**

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Immobilisations financières	10						10
Clients et comptes rattachés	2 104	354	-142		-11	-4	2 302
Total des provisions	**2 114**	**354**	**-142**		**-11**	**-4**	**2 312**

XI. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

DETTES FINANCIERES	31/12/2022	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Reclass.	Effet de Change	31/12/23
Concours bancaires Courants	2 350	-1 624	-1				725
Emprunts dettes Leasings	658	628	-556		235		965
Emprunts des Etab. De Credit	5 420	816	-1 597		3	3	4 645
Comptes Courants Associés	611	271	-458			-10	414
Interêts Courus / Emprunts	3	4			-3		4
TOTAL DETTES FINANCIERES	**9 042**	**95**	**-2 613**		**235**	**-7**	**6 752**

Echéancier des dettes financières

Les dates d'échéance des dettes financières sont les suivantes :

DETTES FINANCIERES	Total	< 1 an	1 à 5	> 5
Concours bancaires Courants	725	725		
Emprunts dettes Leasings	965	413	552	0
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 645	1 698	2 947	0
Comptes Courants Associés	414	414		
Intérêts courus	4	4		
Autres Emprunts	0			
TOTAL DETTES FINANCIERES	**6 752**	**3 253**	**3 499**	**0**

XII. FOURNISSEURS, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	11 287	14 810
Fourn. Fact. Non Parv.	5 506	7 021
Total Fournisseurs	**16 793**	**21 831**

	31/12/2023	31/12/2022
Av et Acomp reçus		1
Clients	275	311
Personnel	2 304	3 293
Organismes sociaux	1 425	2 106
TVA	1 871	2 132
Impôts sur les sociétés	102	632
Autres dettes fiscales	380	434
Impôts différés passif	1	
Autres dettes	1 756	2 160
Produits Cons. d'avance	15	155
Ecart Conversion Passif	85	218
Total des autres dettes	**8 212**	**11 443**

Toutes les dettes incluses dans les autres dettes et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à un an.

NOTE 7 AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LES TEXTES

I. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée. En effet, compte tenu de la taille du groupe, la communication de cette information reviendrait à fournir des informations individuelles.

II. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2023		
	Audit Légal	**Autres missions**	**Total**
FATTON	67		**67**
Fatton & Co	10		**10**
Cognard	9		**9**
Fatton National	7		**7**
SOLOG	5		**5**
TOTAL	**98**		**98**

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

IV. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements financiers donnés (en K€)	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Avals, cautions, garanties données	746	746
Indemnités de fin de carrière	788	725
Dettes garanties par des suretés réelles	19	19
Total des engagements donnés	**1 553**	**1 490**

Engagements financiers reçus (en K€)	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Crédit d'enlèvement des douanes	3 295	3 295
Avals, cautions, garanties reçues	647	647
Total des engagements reçus	**3 942**	**3 942**

V. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement 2010-03 du 2 septembre 2010 de l'ANC, la liste des transactions effectuées avec des parties liées, au sens de l'article R. 123-199-1 par la société consolidante, une société ou une entité incluse dans le périmètre de consolidation est précisée ci-dessous.

Cette liste a été établie pour les transactions qui ne sont pas internes au groupe consolidé et qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues aux conditions normales du marché.

Cette liste comprend les informations suivantes : la désignation de la partie liée, la nature de la relation avec la partie liée, le montant des transactions réalisées avec la partie liée et toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de la société. Les informations sur les différentes transactions peuvent être agrégées en fonction de leur nature, sauf lorsque des informations

distinctes sont nécessaires pour comprendre les effets des transactions avec des parties liées sur la situation financière de la société.
Aucune transaction de ce type impactant les comptes clos au 31 décembre 2023 n'est à signaler.